

S'il y avait à voter sur l'une ou l'autre de ces initiatives gouvernementales, ces votes pourraient être reportés à un moment qui serait défini d'un commun accord par les leaders de la Chambre. Je pense que ce serait là une façon raisonnable de prévoir l'emploi du reste de la journée.

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, la proposition qu'on vient d'exposer a été discutée par les leaders de la Chambre. Si l'on me le permet, j'aimerais rappeler que quant à nous, il faudrait que la Chambre ordonne que toutes les questions relatives au bill C-17 et au bill C-7 soient réglées avant la fin de la séance normale de demain, et que dans l'éventualité d'un vote, celui-ci soit reporté à un moment à déterminer par les leaders de la Chambre.

Si tous les députés sont d'accord, nous pourrions passer tout de suite au bill C-17, le bill de recapitalisation du CN, puis au bill sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le leader de la Chambre de l'opposition officielle et le leader adjoint du gouvernement ont exactement exposé les conditions sur lesquelles nous nous sommes entendus dans l'heure qui vient de s'écouler. Pour reprendre les choses telles que nous les comprenons, la journée d'aujourd'hui, qui devait nous être réservée, ne nous sera pas affectée. En échange, nous recevrons une autre journée dont la date exacte sera arrêtée en consultation. Il est convenu que, puisque nous avons droit au vote sur la motion en fin de séance aujourd'hui, nous conservons le droit à ce vote sur le même sujet. Il se peut qu'il intervienne dans le courant de la semaine prochaine.

L'autre point de l'entente est que nous nous occuperons d'affaires inscrites au nom du gouvernement pendant le reste de la journée d'aujourd'hui et demain. Nous donnerons notre accord à un ordre de la Chambre disposant que l'étude en deuxième lecture du bill C-7 et du bill C-17 s'achèvera d'ici 4 heures demain.

Pour faciliter les choses et comme le bill C-7 est tellement technique que nous devrions laisser au comité le soin d'aplanir les difficultés qu'il pose, nous sommes prêts à adopter ce bill en deuxième lecture sans débat. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à consacrer tout le temps dont nous disposerons à l'étude du bill C-7. Nous ne demandons pas aux autres députés d'abandonner leur droit à débattre le bill C-7, mais nous pensons pouvoir nous entendre sur ce point.

M. l'Orateur: A l'ordre. Dans ce cas, la Chambre doit consentir à l'unanimité à ordonner que, sur la motion du leader suppléant de la Chambre, appuyé par le ministre des Transports, d'abord, le jour désigné soit annulé, ce qui n'empêchera pas le Nouveau parti démocratique d'avoir droit à un autre jour désigné qui se terminera par un vote, comme cela aurait été le cas aujourd'hui, et que la Chambre revienne aux ordres inscrits au nom du gouvernement quand on passera à l'ordre du jour plus tard aujourd'hui pour étudier les bills C-7 et

Compte rendu officiel

C-17; qu'il faudra avoir terminé la deuxième lecture de ces deux bills avant l'heure normale d'ajournement demain. S'il doit y avoir un vote à l'étape de la deuxième lecture, il sera reporté à un moment qui sera fixé plus tard.

La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi convenu et ordonné.

M. Baker (Grenville-Carleton): Il est entendu, et le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'a d'ailleurs confirmé, que c'est de la question très importante de la situation de la femme que nous discuterons pendant ce jour réservé à l'opposition.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): La motion sera celle que le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) a fait inscrire en vertu de l'article 58(9) du Règlement, ce qui veut dire qu'il y aura un vote.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, étant donné que nous avons déterminé ce que nous étudierons pendant le reste de la semaine, je me demande si le leader suppléant du gouvernement à la Chambre peut nous donner le programme de la semaine prochaine. Il y aurait d'autres jours à désigner. Veut-il le faire dès maintenant ou attendre que nous en ayons discuté?

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne les travaux pour la semaine prochaine, les leaders de la Chambre avaient convenu que le mardi 7 mars serait un jour réservé à l'opposition, et je ne veux pas dire que ce jour-là remplacera le jour réservé qui a été annulé par la motion que nous venons d'adopter. La semaine prochaine, nous étudierons aussi le bill concernant le contrôleur général, le bill C-12 et le bill C-26, tendant à modifier le Code criminel, la loi sur la responsabilité de la Couronne et la loi sur les Postes.

Compte tenu des événements qui sont survenus ici aujourd'hui, il y a peut-être lieu de modifier le programme que j'ai annoncé, et comme le leader à la Chambre est absent, j'aimerais que nous puissions discuter de cette question. On peut peut-être modifier ce programme.

Pendant que j'y suis, monsieur l'Orateur, j'ai eu l'impression que le bill C-7, tendant à modifier la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, pourrait être adopté sans débat. Si tel est le cas, nous pourrions le mettre aux voix avant le bill sur le financement du CN. Dans le cas contraire, nous mettrons en discussion le bill sur le CN et plus tard, ce soir ou demain, le bill sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je crois que nous ferions mieux de passer à l'étude du financement du CN. Même si je ne crois pas que le débat sur les déclarations des corporations et des syndicats se prolonge, je ne peux affirmer qu'il n'y en aura pas du tout.